



Association La Trèflerie



Compte rendu de la réunion du comité d'animation du 3 avril 2017

Membres présents : Jean Paul Quentin, Guy Oriot, Gilles Forcet, Khalid Elayadi, , Natacha Levasseur, Sandrine Fournol, Cécile Vidal

Membres excusés : Pascale Garciarena

Nous accueillons Didier Grandpierre, directeur de la publication du magazine Ici et Là.

• **Situation comptable :**

Au 3/04, les soldes sont les suivants :

- Banque Postale : 320,80 €
- Caisse en Trèfles : 52,60 Tr
- Livret NEF (fds de garantie) : 1290,25 €

On dispose actuellement de 373,65 €/T pour régler les dépenses courantes de l'association.

Frais engagés à payer : adhésion à la LdE (111,40) et assurance (63)

• **Compte-rendu de la réunion du 23/03 aux Thétards :**

Peu de monde (4 personnes nouvelles) mais bonne ambiance !

Echange fructueux avec Fabien Marzano, salarié de Biocoop, qui nous a laissé espérer qu'il était possible que les Biocoop nous suivent

• **Démarchage des prestataires :**

Jean-Paul a démarché quelques prestataires potentiels : L'Isba, la boulangerie St Front, Occasion'elle ...

A cette occasion, il a découvert 2 objections :

- x assurance en cas de défaut de paiement ?

Réponse : si le système est sécurisé => impossible de payer si le compte en T n'est pas approvisionné

- x Que faire en cas de litiges entre 2 parties ayant fait une transaction en Trèfle

Réponse : les adhérents signent la charte. Prévoir une instance de médiation au sein de la Trèflerie pour régler les cas de non respect de la charte

Au niveau de l'argumentation, il faut insister sur 2 points auprès des prestataires :

- x Le trèfle est un outil au service du développement du commerce local et il facilite le fonctionnement des prestataires (pas de gestion d'espèces)
- x Le trèfle est en construction : techniquement le système est opérationnel mais pratiquement, il ne fonctionne pas puisque, faute d'un nombre suffisant d'adhérents, on ne peut pas encore utiliser ses Trèfles. Il faut donc proposer de construire le système ensemble, d'être un peu « pionnier »

• **Stratégie à mettre en œuvre dans les prochains mois :**

→ Diffuser largement l'information auprès des utilisateurs potentiels :

- ✓ diffusion des flyers
- ✓ participation au forum « on sème » de Coursac (voir détails au point suivant)
- ✓ enrichissement du site web : **les 5 co-président-e-s doivent envoyer à Jean-Paul une photo et une courte « bio »** à mettre sur le site pour montrer qui on est (voir exemple sur le site de l'aqui)
- ✓ présence sur le site web de la maison des associations → **Pascale est chargée de faire les démarches**

→ Prospection prestataires :

- ✓ chacun doit continuer à contacter des prestataires : chaque contact est une étape dans la prise de décision ... c'est une œuvre de longue haleine !
 - **Natacha doit contacter agrobio pgd**
 - **Gilles doit prendre rdv avec Biocoop et relancer Agriculteurs réunis et Bon Poids**

- ✓ Réalisation d'un livret « prestataires » avec bulletin d'adhésion plus complet, mode d'emploi de la messagerie, outils de communication proposés ...(inspiré du modèle de la Miel) → Gilles
- ✓ Guy doit proposer différents modèles de signalétique pour les prestataires.

• **Préparation du forum « on sème » de Coursac le 6/05/2017**

La Trèflierie sera présente à ce forum (stand + courte présentation aux personnes intéressées) le samedi 6/05 après-midi

Matériel à prévoir :

- x 1 table et 3 chaises → Jean Paul
- x 1 nappe (verte?) → ?
- x 1 panneau d'affichage → Jean Paul
- x une dizaine d'affiches A3 → Guy doit faire des propositions (On peut les faire imprimer par la LdE). Gilles voit s'il est possible de les faire plastifier à l'IUT
- x le diaporama déjà présenté aux Thétards (à compléter avec nouveaux arguments?) → Gilles

Information :

- x Jean-Paul rédige la newsletter n°2 qui invitera les adhérents et sympathisants au forum
- x Intervention sur la radio (nom?) proposée par Guy

La prochaine réunion du comité d'animation aura lieu le **mardi 2 mai 2017** à la LDE.

Ordre du jour :

- x Préparation du forum de Coursac
- x Choix de la signalétique « prestataires »
- x Point sur la prospection des prestataires
- x Situation financière
- x Convention avec Mammoutux sur la redevance de 1€ ?
- x Procédure de remboursement de frais ?
- x ...